

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 316 du 24 janvier 2013

Le gouvernement soigne les patrons, met les salariés et les retraités au régime sec et ne règle pas la précarité dans la recherche

Mercredi 23 janvier, les premières estimations des dégrèvements fiscaux dont bénéficieront les entreprises au titre du CICE, Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, sont parues dans la presse. Ce nouveau cadeau fiscal a été mis en place par le plan compétitivité emploi du gouvernement et va coûter 20 milliards d'euros par an au budget de l'Etat. Cette perte sera compensée par des hausses de TVA.

Ce nouveau crédit d'impôt profitera à toutes les entreprises, même celles qui ne sont pas exposées à la concurrence internationale, comme les banques, le commerce etc... Ainsi le secteur de la grande distribution bénéficiera de 3 milliards d'euros par an de dégrèvement. Le groupe Carrefour, qui emploie 110 000 personnes pour la plupart mal payées et à temps partiel pourra déduire de ses impôts de 115 à 180 millions par an, soit 4% de sa masse salariale en 2013 et 6% en 2014 (pour les salaires inférieurs à 2,5 SMIC). Mais pas d'illusion, les salariés ne seront pas augmentés et les consommateurs assumeront seuls les hausses de TVA prévues en 2014. Même la Poste bénéficiera de 270 millions de cadeaux.

Ce dispositif qui s'ajoute au Crédit d'Impôt Recherche et à tous les autres dégrèvements fait grimper les cadeaux aux entreprises à 192 milliards d'euros par an. Les dividendes vont bien se porter ! Mais pendant ce temps, le SMIC n'augmente que de 0,3% et les salaires de la fonction publique sont bloqués depuis juillet 2010.

Pour notre secteur, le ministère annonce une modification de la LRU à minima, qui ne sera accompagnée d'aucun engagement budgétaire. Comment régler dans ces conditions les graves questions liées à la précarité et aux carrières des personnels ? Pourtant dans son projet de loi, le gouvernement multiplie les injonctions pour mettre la recherche publique au service de la compétitivité et du transfert de ses résultats au secteur économique.

Monsieur Ayrault et Madame Fioraso, pour titulariser les CDD et améliorer les salaires, ne pouvez vous pas prendre quelques millions dans la poche de la BNP, d'AXA, de Carrefour et des autres ?

Comme nous pensons que la surdité vous frappe, le 31 janvier, nous manifesterons tous ensemble pour vous le crier bien fort.

La CGT, la FSU et Solidaires appellent jeudi 31 janvier 2013 à une journée de grève et de manifestation dans la Fonction Publique.